Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20261005-2026_112-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	26	29

Vote
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
22 septembre 2026

N° de la délibération
2026-112

L'an 2026, le 28 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 22 septembre 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 22 septembre 2026.

Présents (26) : M. Christian TROADEC, Maire,

Mmes : Isabelle AUFFRET, Anne-Marie KERDRAON, Hélène GUILLEMOT, Alexandra FRAYSSE, Isabelle LE LÉON, Izold GUEGAN, Marie HERVÉ, Émilie LUQUEL, Evelyne LE GUERN, Marie-Laure CLOAREC, Lenaïk JAUBERT, Julie DÉNÈS, Fabienne RICHARD, Valérie LUCAS

et MM : Paul BOUSSARD, , Hervé PHILIPPE, Serge COUTELLER, Anthony GAGNON, Sébastien GICQUEL, Patrice LE DU, Yann MANAC'H, Jean-Yves NICOLAS, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC, Pierre-Yves THOMAS

Absents ayant donné procuration (3) : Daniel COTTEN à Hervé PHILIPPE, Catherine BOULANGER à Marie HERVÉ, Alan LE BUREL à Alexandra FRAYSSE

Absent : /

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : Isabelle LE LEON

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 5 octobre 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 5 octobre 2026

Végétalisation du cimetière – Demande de subvention – Fonds vert

Rapporteur : Hervé PHILIPPE

Les cimetières sont des lieux de mémoire et de recueillement, mais également des espaces urbains dont l'aménagement peut contribuer aux objectifs de transition écologique et d'adaptation au réchauffement climatique.

Le projet de végétalisation du cimetière de Carhaix s'inscrit dans cette volonté d'en faire un espace exemplaire en matière d'adaptation au réchauffement climatique, et d'améliorer la qualité paysagère du site. Il prévoit notamment l'engazonnement des allées et la végétalisation des inter-tombes, dans le respect de l'organisation du site, des contraintes liées aux concessions et de la vocation mémorielle du lieu.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20261005-2026_112-DE

Par ailleurs, la végétalisation des allées en gazon de placage permettra une meilleure accessibilité aux visiteurs, et notamment aux personnes à mobilité réduite. En effet, les allées gravillonnées rendent actuellement difficile la circulation des usagers en fauteuil roulant. Le gazon en placage sera associé à un dispositif permettant la circulation des véhicules des entreprises de pompes funèbres par tous les temps.

Ce projet, estimé à 90 000 € (hors main d'œuvre), est éligible au soutien financier du Fonds vert, dispositif de l'État destiné à accélérer la transition écologique dans les territoires. Cette participation financière vient accompagner l'engagement de la commune en faveur de la renaturation et de l'adaptation de ses espaces publics aux effets du réchauffement climatique.

Le dossier a été examiné par la commission finances réunie le 21 septembre.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuvent le projet de végétalisation du cimetière**
- **Autorisent la commune à mettre en œuvre les démarches nécessaires à sa réalisation, notamment celles relatives à son financement et à demande de subvention Fonds Vert.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme :

A Carhaix-Plouguer, le 28 septembre 2026

Le Maire,

Christian TROADEC

